

# Secteur du développement des télécommunications



Quatorzième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

Genève, 28-30 janvier 2009

---

Document TDAG09-14/19-F  
6 janvier 2009

Original: anglais

Pour information

**SOURCE:** Conseil de l'UIT 2008

**TITRE:** Renforcement de la présence régionale (C08/28(Rév.1))

Le document du Conseil susmentionné est soumis au GCDT à titre de document d'information. Il est disponible à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/md/S08-CL-C-0028/>.

## Rapport du Secrétaire général

### RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE RÉGIONALE

#### Résumé

L'objet du présent document est de fournir au Conseil un rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires sur le renforcement de la présence régionale.

#### Suite à donner

Le Conseil est prié de **prendre note** des progrès accomplis concernant la mise en oeuvre de la Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006) et de **donner des orientations** pour la réalisation de l'évaluation demandée par la Conférence de plénipotentiaires de 2006.

#### Références

*Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires*

## 1 Considérations générales

1.1 Compte tenu des résultats de la mise en oeuvre des précédentes versions de la Résolution 25 (Kyoto, 1994), (Rév. Minneapolis, 1998) et (Rév. Marrakech, 2002), la Conférence de plénipotentiaires, dans sa Résolution 25 (Rév. Antalya, 2006), a demandé de renforcer encore la présence régionale afin de permettre à l'UIT de travailler en collaboration aussi étroite que possible avec ses membres, d'améliorer la diffusion d'informations sur ses activités et de nouer des relations plus étroites avec des organisations régionale ou sous-régionales.

1.2 La Résolution met l'accent sur plusieurs points: doter les bureaux hors siège d'effectifs suffisants, habiliter les bureaux régionaux à prendre des décisions dans le cadre de leur mandat, améliorer les méthodes et les procédures de travail et favoriser l'intégration des activités du Secrétariat général et des trois Secteurs dans les bureaux régionaux.

## 2 Présence régionale: effectifs

2.1 Le Directeur du BDT a continué à appliquer une politique de recrutement cohérente, en vue de pourvoir les emplois vacants dans les bureaux hors siège, compte tenu des nouveaux besoins liés à l'évolution de l'environnement des TIC et dans les limites des ressources budgétaires allouées.

Pour pouvoir assumer les fonctions liées à la présence régionale et pour répondre aux besoins immédiats des régions en matière de ressources humaines, deux emplois de la catégorie professionnelle ont été pourvus fin 2007. Le recrutement pour deux nouveaux emplois de la catégorie professionnelle a été fait début 2008 et des décisions sont attendues dans un proche avenir concernant deux autres emplois de la catégorie professionnelle.

2.2 Il a également été pris note du fait que certains fonctionnaires des bureaux régionaux occupent le même emploi depuis longtemps. De plus, uniquement des fonctionnaires de la région sont affectés dans le bureau régional concerné. La direction étudie actuellement la mobilité au sein des bureaux régionaux ainsi qu'entre le siège et les bureaux régionaux. Cette question sera bien sûr incluse dans le rapport du CCI mais, en attendant, la direction réfléchit à la question de la mobilité volontaire parmi les fonctionnaires.

- Au 30 juin 2008, les effectifs des bureaux hors siège étaient les suivants:

Bureaux hors siège	Effectifs			Dépenses 2007
	D	P	G	CHF (en milliers)
<b>AFRIQUE</b>				
Addis-Abeba (Bureau régional)	1	2	3	789
Dakar (Bureau de zone)		3	2	793
Harare (Bureau de zone)		2	1	540
Yaoundé (Bureau de zone)		1	1	285
<b>AMÉRIQUE</b>				
Brasilia (Bureau régional)	1	2	2	864
Bridgetown (Bureau de zone)		1	1	377
Santiago (Bureau de zone)		..*	1	196
Tegucigalpa (Bureau de zone)		1	1	275
<b>ETATS ARABES</b>				
Le Caire (Bureau régional)	1	3**	4	983
<b>ASIE-PACIFIQUE</b>				
Bangkok (Bureau régional)	1	3***	3	540
Jakarta (Bureau de zone)		1	1	302
<b>CEI</b>				
Moscou (Bureau de zone)		2	1	283
<b>TOTAL</b>	4	21	21	6 227

Note:

\* Départ à la retraite du titulaire d'un emploi P5 mi-2007. Publication de l'avis de vacance d'emploi; le recrutement devrait intervenir rapidement.

\*\* Remplacement, au cours de 2008, de deux fonctionnaires P5 partis à la retraite.

\*\*\* En plus des fonctionnaires P5 et P4 récemment nommés, il y a un fonctionnaire P3 bénéficiant d'un contrat de courte durée.

### **3 Accroître la responsabilité des bureaux régionaux**

3.1 Le BDT a pris plusieurs mesures afin d'habiliter les bureaux régionaux à prendre des décisions. Les plus significatives sont les suivantes:

- a) Contribution accrue et plus directe des régions aux activités du BDT, collaboration plus étroite entre les fonctionnaires du siège et ceux des bureaux hors siège et répartition plus judicieuse des tâches, dans le cadre de la restructuration du Bureau. La nouvelle structure et les nouvelles relations de travail encouragent encore plus la pleine utilisation des compétences professionnelles des fonctionnaires hors siège pour qu'ils assument certaines fonctions de coordination et de représentation pour le compte du siège.
- b) Poursuite du renforcement du mandat de l'UIT et de sa capacité en tant qu'agent d'exécution. Les bureaux régionaux et les bureaux de zone ont fourni l'appui nécessaire pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de projets de petite ou de grande envergure. Les bureaux régionaux ont également travaillé en collaboration avec l'Unité Projets du BDT pour ce qui est de l'élaboration de descriptifs de projet dans le cadre des initiatives régionales.
- c) En coordination étroite avec les bureaux régionaux, les fonctionnaires du siège travaillent avec d'éventuels donateurs et d'autres partenaires pour combler les écarts importants qui existent entre les régions en matière d'accès à l'infrastructure et aux services TIC. Ils participent aussi à de nouvelles initiatives comme les initiatives "Connecter le monde".
- d) En collaboration avec le Département des conférences et des publications, le BDT a veillé à ce que tous les bureaux régionaux disposent d'exemplaires de toutes les publications de l'UIT, l'objectif étant de mettre à profit la capacité des bureaux, vecteur important pour l'image de l'UIT et la diffusion des informations provenant de l'UIT. On espère notamment stimuler l'intérêt d'entreprises locales du secteur privé et les inciter à devenir membres de Secteur, mieux faire connaître les activités de l'UIT grâce aux réseaux universitaires locaux et renforcer l'image de l'Union en général sur le terrain. On envisage de faire de même avec les bureaux de zone afin d'accroître la participation des bureaux régionaux et l'efficacité de ce réseau.
- e) Les fonctionnaires de la catégorie professionnelle des bureaux régionaux et des bureaux de zone ont eu la possibilité d'assister aux réunions des commissions d'études du BDT, et dans le même temps ils ont fait bénéficier les participants de leurs compétences et ont mis à profit ces réunions pour enrichir leurs connaissances. Un appel a été lancé à toutes les régions pour qu'elles fassent connaître leurs besoins en matière de formation, et ces besoins sont actuellement examinés dans le cadre du plan de formation du BDT pour l'exercice biennal.
- f) La création de Centres d'excellence dans toutes les régions contribue à la diversification et au renforcement de la présence régionale de l'UIT même si ces centres ne font pas partie, en soi, des bureaux hors siège.

### **4 Améliorer les méthodes de travail et les procédures**

- a) Dans le cadre de la mise en œuvre de projets réalisés en équipe, le BDT a entrepris plusieurs activités dans le but de réviser les procédures administratives et de mettre en œuvre, comme suit, de nouvelles méthodes de travail.

- b) Les nouvelles méthodes et procédures de travail du BDT prévoient d'améliorer l'accès accordé aux bureaux régionaux pour qu'ils puissent traiter directement avec les unités du BDT et les services d'appui au siège. D'autres procédures et processus sont actuellement révisés et il sera tenu compte des informations fournies en retour par les utilisateurs sur le terrain.
- c) La capacité informatique des bureaux hors siège a été améliorée. La capacité en largeur de bande de bon nombre des bureaux a été doublée et davantage de ressources ont été allouées pour les équipements web/de téléconférence et pour la mise à niveau des moyens utilisés pour les réunions sur le web interactives ou collaboratives.
- d) L'accès des bureaux hors siège aux systèmes d'information et à d'autres systèmes intégrés a, lui aussi, été amélioré. Un nouveau portail web interne UIT-D a été créé pour que les fonctionnaires de tous les bureaux hors siège et les fonctionnaires au siège du BDT puissent avoir accès, grâce à l'Internet, aux outils de travail et aux informations du BDT. Ce portail donne accès aux informations suivantes: données détaillées concernant les contacts internes, "procédures en ligne" du BDT, Répertoire général, système du Plan opérationnel (DAP), le site "un oeil sur les TIC", liens vers les pages web régionales de l'UIT et liens vers des informations sur le régime commun des Nations Unies (sécurité, indemnité journalière de subsistance, taux de change, listes de contacts PNUD, etc.). Un nouveau portail pour les projets de l'UIT-D a été créé afin que les bureaux régionaux puissent avoir automatiquement la possibilité de suivre la mise en œuvre de projets financés sur des fonds d'affectation spéciale et sur le Fonds de développement pour les TIC. Cet outil a également pour but de fournir un portail promotionnel sur le web pour les projets de l'UIT-D. Le système DAP lui-même a été révisé pour qu'il soit possible d'entrer et de réviser des données depuis les bureaux hors siège et le processus de recrutement d'experts a été largement automatisé pour qu'il se fasse davantage en ligne. Les procédures DAP sont actuellement révisées et il est prévu d'organiser des sessions de formation de mise à jour pour les fonctionnaires du siège et ceux des bureaux hors siège. Le nouveau système d'achat SAP-SRM a été présenté dans ses grandes lignes aux Chefs des bureaux régionaux. Une formation est prévue pour les assistants dans les différentes régions. Tous les bureaux de zone régionaux ont aussi accès au portail de l'UIT.
- e) Une évaluation des activités et d'autres téléconférences de coordination sont désormais organisées régulièrement dans le but bien précis d'améliorer l'échange d'informations entre le siège et les bureaux hors siège et de renforcer la coordination interne.

## **5 Collaboration avec le Secrétariat général et les autres Secteurs**

- a) Les fonctionnaires hors siège représentent, au besoin, le Secrétaire général lors de manifestations importantes qui ont lieu dans leur région respective.
- b) Dans le cadre du Plan opérationnel de l'UIT-D pour la période 2007-2008 plusieurs réunions régionales ou sous-régionales ont été organisées conjointement par le BDT et le TSB ou le BR, et d'autres seront coordonnées et planifiées pour 2009.

- c) S'appuyant sur cet esprit de collaboration entre le BDT, le TSB, le BR et les bureaux régionaux, l'UIT a lancé les Forums régionaux sur le développement qui se tiennent, chaque année, dans chacune des régions. Les cinq Forums qui ont eu lieu à ce jour ont eu pour thème la réduction de l'écart en matière de normalisation des TIC dans les pays en développement et ils ont été organisés parallèlement aux réunions préparatoires régionales en vue de l'[AMNT-08](#)<sup>1</sup>. Les principaux thèmes des Forums régionaux sur le développement pour 2009 seront choisis en collaboration étroite avec les bureaux régionaux et porteront sur les domaines prioritaires pour chaque région.
- d) Le BDT cherche en permanence à renforcer la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales. Pour des mesures bien précises ou des informations détaillées, on peut consulter le projet de Plan opérationnel de l'UIT-D pour la période 2009-2012. Le Plan dans son intégralité est disponible à l'adresse:  
<http://www.itu.int/ITU-D/pdf/op/OP2009-2012.PDF>.

## **6 Evaluation de la présence régionale**

- a) Conformément à la Résolution 25 (Rév. Antalya 2006) de la Conférence de plénipotentiaires il sera procédé à une évaluation de l'efficacité de la présence régionale de l'UIT par un organisme indépendant. Il a été demandé au Corps commun d'inspection des Nations Unies d'inclure, dès que possible, cette évaluation dans son programme de travail afin qu'un rapport puisse être soumis au Conseil, à sa session de 2009, lequel fera rapport à la Conférence de plénipotentiaires de 2010. Le Corps commun d'inspection a confirmé qu'il avait inclus l'évaluation dans son programme de travail pour 2009.

---

<sup>1</sup> <http://www.itu.int/ITU-D/tech/indexevents.html>